

**Objet : Mini-stages**

**Fontannes, le 16 janvier 2023**

*A Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etablissement*

Afin d'aider vos élèves de 3<sup>èmes</sup> à compléter leur réflexion autour du projet d'orientation, vous trouverez ci-dessous un document précisant nos formations.

Aussi, nous vous proposons d'accueillir ces élèves lors de mini-stages dans nos différents centres. Le tableau vous précise les formations qui peuvent vous intéresser, les dates et les personnes à contacter.

Lycée de Bonnefont	2 <sup>nde</sup> Générale et Technologique	Les jeudis : 30 mars et 6 avril <u>de 9h à 15h30</u>	CPE(s) : Mme GIANNETTI et M. GIRARD Tél. : 04 71 74 57 57 Mail : legta.bonnefont@educagri.fr
	2 <sup>nde</sup> Pro production « Conduite Cultures Elevage »	Les jeudis : 16,23 mars, 6 avril <u>de 9h à 16h40</u>	
	2 <sup>nde</sup> Pro production « Agroéquipement »	Les jeudis : 16,23 mars, 6 avril <u>de 9h à 16h40</u>	
UFA de la Haute Loire	CAP Métiers de l'Agriculture	Les jeudis : 30 mars et 4 mai 2023	CPE : M. LAMBERT Tél. : 04 71 74 57 58 Mail : <a href="mailto:cfa.haute-loire@educagri.fr">cfa.haute-loire@educagri.fr</a>
	2 <sup>nde</sup> Pro production « Agroéquipement »	Les jeudis : 6 avril, 4 mai et 25 mai 2023	
Lycée Forestier de Saugues	2 <sup>nde</sup> Pro « Nature Jardin Paysage et Forêt »	Les mardis et mercredis : 31 janv. et 1 <sup>er</sup> fév. 2023 (stage sur 2j) 4 et 5 avril 2023 (stage sur 2j) 9 et 10 mai 2023 (stage sur 2j)	CPE : M. BARDOUL Mail : cfppa.saugues@educagri.fr

**Organisation de la journée concernant le lycée de Bonnefont et l'UFA de la Haute-Loire :**

Les élèves sont accueillis de 8h à 16h40 et/ou 15h30. Pendant ce temps de présence dans l'établissement, les élèves ont un temps d'accueil et de visite de l'établissement, une immersion dans la classe souhaitée et un bilan de la journée. Le repas pourra être pris au self.

**Sur le site de Saugues, l'accueil est organisé sur deux jours.**

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette proposition auprès de vos professeurs principaux, lesquels pourront prendre contact avec les CPE afin de convenir d'une date d'accueil. Nous procéderons à l'échange de convention par voie de mail.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

La Directrice Adjointe, Anne GUIBE

